



Journal municipal

Janvier 2016

Numéro 19

LE PAVE VESLIGNYMONTOIS



Journal annuel du village de Montigny-sur-Vesle

31 rue Principale

tel : 09.65.28.06.50

Directeur de publication et rédactrice en chef: Laurence DUTOT

Rédaction : Laurence DUTOT– Catherine COTE

Photos: Laurence DUTOT- Anne-Marie NOIREL- Thierry LECONTE

Impression: Mairie de Montigny-sur-Vesle

Dépôt légal: Mars 2016 tirage : 1 exemplaire



VŒUX DU MAIRE

Bonsoir à toutes et à tous.

Merci d'avoir répondu aussi nombreux à notre invitation. Je salue les Maires des villages voisins, le Major DE DEKKER commandant de la gendarmerie de Fismes, Mme Evelyne VELLY, présidente de la communauté de communes Fismes Ardre et Vesle et M. Philippe SALMON, suppléant de Catherine VAUTRIN qui s'est excusée de ne pas être parmi nous ce soir. Je suis réellement heureux de vous accueillir avec, à mes côtés, l'équipe municipale pour cette cérémonie traditionnelle et ravi de vous présenter pour la première fois en tant que Maire, mes vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour l'année 2016. J'ai bien sûr une pensée pour Raynald, notre ancien Maire, et sa famille. Nous avons commencé l'aventure en 2008, il avait été élu en 2014 mais malheureusement, il n'a pas pu terminer son deuxième mandat. Je pense également à tous les habitants qui nous ont quittés pendant l'année 2015 et à leurs familles.

Cette cérémonie permet de se rencontrer, de partager un moment convivial et aussi de faire le bilan de l'année passée et de présenter les futurs projets. L'année 2015 qui vient de se terminer a vu s'accomplir d'importants travaux:

- L'aménagement du hangar, dans lequel se trouvent maintenant nos deux employés communaux, Jean Pierre CHAPELET et Régis BESSAQUE, que je remercie au passage pour leur travail pas toujours aussi facile qu'on pourrait le croire.
- L'aménagement du lotissement de la Caurette. Il y a maintenant 4 parcelles viabilisées en vente.
- La rénovation de l'éclairage public. Nous changeons chaque année quelques mâts. Merci à l'entreprise Guérineau qui travaille avec nous depuis plusieurs années.
- Nous avons aussi changé le tracteur, tombé définitivement en panne après de longues années de labeur. L'ordinateur de la Mairie, lui aussi, est neuf..
- Mais le plus gros des travaux fut la réfection de la rue de Pévy, la remise à neuf du réseau d'eau potable, l'enfouissement des réseaux basse tension et France Telecom, la rénovation de l'éclairage public et la création d'un réseau d'eaux pluviales. Ces travaux ont duré 9 mois et demie. Nous avons eu tout ce qu'un chantier comme celui-là pouvait nous apporter... de soucis: la rue défoncée, la boue, l'eau, les effondrements... Enfin, bref, vous l'avez compris, nous ne nous sommes pas ennuyés pendant ces 9 mois, mais cela valait bien la peine. Le résultat est à la hauteur de nos efforts et j'en profite pour remercier tous les acteurs: l'entreprise SOLOTRA pour son travail remarquable et la gentillesse de ses équipes et bien sûr Celeste CRAPEZ pour ses précieux conseils et sa disponibilité. Un petit mot aussi pour les riverains de la rue qui sont restés patients alors que, bien souvent, il était difficile de rentrer chez soi.
- L'année 2015 s'est terminée avec la fin de l'aménagement extérieur du hangar, la mise en place de l'assainissement, la pose d'une clôture, la création d'un parking et d'une allée goudronnée. Nous avons maintenant un bâtiment totalement opérationnel.

L'année 2016, elle, a commencé avec la création des nouveaux arrêts de car scolaire et des trottoirs route des Venteaux. Ces travaux dureront jusqu'à mi février. Nous enchaînerons ensuite avec la réfection de la rue de Bethléem. La Lyonnaise des eaux commencera par changer la conduite d'eau potable, ensuite nous referons la conduite d'eaux pluviales et nous finirons par la remise en état de la chaussée avec le même principe que la rue de Pévy, c'est-à-dire la mise en place de pavés aux entrées de garages et dans le caniveau qui, lui, ne sera pas central mais placé de chaque côté de la rue. Ces travaux devraient débuter fin mars début avril.

Au printemps, nous installerons une table de ping-pong près du terrain de tennis. Cette table a été financée avec les dons reçus lors du décès de Raynald DUTOT.

Il y aura aussi le déménagement du bureau de Chantal qui sera installé dans un local tout neuf du hangar. Ce local deviendra la Mairie annexe. Les permanences y seront assurées mais les conseils municipaux et les mariages seront toujours effectués à la mairie actuelle. Il était devenu nécessaire de faire ce changement, le bureau actuel ne répondant pas aux normes d'accessibilité pour les personnes handicapées. Au hangar, la pièce fait 50m², elle est claire. Nous aurons suffisamment de place pour y installer, en plus du bureau de Chantal, un coin réunion et un espace d'archivage plus une salle d'attente pour les permanences. Il y a un parking et il est accessible aux personnes handicapées. Chantal y sera comme dans un cocon. Ai-je besoin de la présenter, peut être pour les nouveaux habitants qui ne la connaissent pas encore. Chantal est notre secrétaire de mairie, ou, comme dirait une de mes amies, ma secrétaire rigolote. C'est vrai qu'elle l'est, rigolote. C'est toujours agréable de travailler avec une personne qui a le sourire et pourtant avec certaines administrations, les lois, les normes et tout ce qui s'en suit, il faut une sacrée dose de bonne humeur pour le garder. Mais c'est surtout le pilier de notre mairie, elle sait être efficace et connaît toutes les ficelles du métier.

Revenons à nos projets. Cette année, nous allons mettre en place, avec la collaboration de la gendarmerie de Fismes, la participation citoyenne plus connue sous le nom de « Voisins vigilants ». Le principe est simple: quelques habitants du village volontaires sont choisis pour leur disponibilité et leur présence dans le village afin de devenir référents auprès des services de la gendarmerie. Dès qu'ils aperçoivent quelque chose de suspect, ils contactent les forces de l'ordre en leur donnant un maximum de renseignements: nombre d'individus aperçus, immatriculation du véhicule, direction prise en sortant du village, etc... Leur rôle s'arrête là. Pas question d'intervenir, d'enquêter sur le voisinage, on n'appelle pas si on aperçoit le voisin rentrer chez la voisine après le départ du mari, non! C'est simplement un rôle d'observation et en même temps cela sert aussi à resserrer les liens entre voisins, voire même, tout simplement, à faire sa connaissance. J'espère que ce projet, important à mes yeux, sera mis en place rapidement, même si Montigny n'est pas un village très impacté par les cambriolages. Je vous rappelle, quand même, que notre hangar a été visité récemment, il est rassurant de savoir nos maisons sous surveillance lors de nos absences.

Après les projets viennent les idées, nombreuses, comme continuer la rénovation de l'éclairage public, la restauration de la fontaine place du Jeu de Paume, une passerelle piétonne traversant la Vesle aux Venteaux avec la participation de la commune de Breuil sur Vesle, un chemin de promenade le long de la Caurette, la réfection des rues de Jonchery, du Levant, de la Place de l'Eglise et l'illumination de celle-ci, la fin de la rue de Pévy, l'enfouissement des réseaux rue des Marais ainsi que dans la rue Principale.

Il y aura aussi des réflexions à mener comme le devenir de l'ancienne école et de la mairie, que faire du terrain de foot? Voilà quelques questions sur lesquelles nous devons nous pencher.

Vous voyez, Montigny est un village dynamique; les investissements, les projets et les idées ne manquent pas. Nous avons, de plus, un tissu associatif intéressant. Ces associations font de Montigny un village vivant où il fait bon vivre. Je tiens à remercier très chaleureusement les bénévoles de toutes ces associations ainsi que leurs présidents respectifs, et toutes les personnes qui aident ponctuellement le CAM (Comité d'Animation de Montigny) pour organiser ou même animer les différentes manifestations. Sans vous, la vie dans notre village serait bien monotone et vous pouvez compter sur notre soutien pour les années à venir.

Vous savez aussi que 2016 sera une année charnière pour notre village et notre territoire puisque, si cela se confirme, au 1er janvier 2017, nous fusionnerons avec la communauté urbaine de Reims. Pourquoi ce rapprochement aussi rapide avec Reims ? Depuis quelques temps l'Etat nous oblige à créer des communautés de communes de plus en plus importantes. Nous avons fusionné avec Fismes, il y a deux ans, on fusionne l'année prochaine, et ensuite dans 6 ans comme l'indique la loi NOTRE, cela n'a pas de sens. De toute façon, tôt ou tard, nous aurons rejoint Reims, alors autant le faire maintenant pour pouvoir travailler et élaborer des projets concrets et sérieux. Je ne vous cache pas, tout de même, une certaine inquiétude face à cette fusion. J'ai un peu l'impression d'avoir sauté dans le vide et j'espère, et là, je me tourne vers Philippe SALMON, que l'atterrissage se fera en douceur. C'est un dossier complexe, un travail énorme qui nous attend. Il va falloir harmoniser les compétences, la fiscalité, sujet très sensible, et bien d'autres choses, mettre au point les problèmes de gouvernance. Mais si je peux émettre un vœu et un seul, en plus c'est l'époque, c'est que notre village, si petit soit-il, soit écouté et respecté. Nous sommes un village de 534 habitants, à caractère rural, mais comme vous l'avez vu plus haut, dynamique, avec une envie d'avancer et d'investir, alors je ne voudrais pas que tout soit stoppé par cette fusion. J'aime Montigny tel qu'il est, et je ferai en sorte, pendant mon mandat, de ne pas le dénaturer.

Pour finir et laisser la parole à Evelyne VELLY, et ensuite Philippe SALMON, je vais appeler les conseillers municipaux et mes adjoints qui vont venir me rejoindre. Mais, avant tout, j'aimerais les remercier pour leur investissement, car tout ce travail est avant tout un travail d'équipe, remercier aussi leurs conjoints, rôle pas toujours simple. J'appelle Christophe BLOT 1er adjoint, Anne Marie NOIREL 2ème adjointe, Olivier LANDRIEUX, Frédéric FLEURY, Alain COSCIA MORANNE, Aurélie DELGRANGE, Pascal VERHELST, Christelle WILLIOT, et nos deux petites dernières fraîchement élues au mois de juin, Catherine CÔTE et Maryvonne DEMOLIN. Je vais appeler aussi Jean Pierre CHAPELET et Régis BESSAQUE, nos deux employés communaux et Chantal BUAN notre secrétaire de mairie. Vous avez, devant vous, l'équipe municipale au complet. Nous sommes tous là pour vous, pour défendre vos intérêts et ceux du village, pour faire que celui-ci soit agréable à vivre, accueillant et dynamique. J'ai oublié, je voudrais aussi féliciter David CHEVALIER pour son élection toute récente comme président de l'association foncière; je lui souhaite bon courage. Et je termine en vous souhaitant encore une fois avec toute l'équipe municipale, une très très belle année 2016 .

Le Maire,

Thierry LECONTE





Carnaval du Pôle Scolaire Vandeuil



RECADOSONLINE.COM

Les enfants du Pôle scolaire se sont réunis dans notre commune pour célébrer le carnaval. Monstres, indiens, super héros.... se sont promenés dans notre village pour le plus grand plaisir de tous (villageois, parents ,grands parents)et ont fini leur procession au parc derrière la mairie pour mettre sur le bûcher Monsieur Carnaval. Puis ensuite les cars sont venus rechercher les enfants pour retourner à l'école.



Promenade dans le village



Monsieur CARNAVAL



Promenade dans le village



Arrivée à l'étang



Mr Carnaval brûle



Les enfants regardent le bûcher



Concours de Belote



Le club du temps libre, présidé par Nicole CHEVALIER, a organisé un concours de cartes le dimanche 22 mars. De nombreuses personnes ont participé aux concours et ont passé une bonne après midi.



Atelier cuisine

Le samedi 28 mars le CAM a proposé son deuxième atelier culinaire avec le chef cuisinier Laurent Coulmy. De nombreuses personnes se sont inscrites pour cuisiner dans la bonne humeur et repartir avec son plat.





Les Pâques de Montigny-sur-Vesle



Tous les enfants attendent le top départ



Au coup de sifflet donné, ils courent



Et un œuf frais trouvé! BRAVO!



Même les plus petits sont à la recherche des œufs avec leurs parents!

Rendez vous donné aux enfants du village à 11H dans la cour de la mairie pour trouver les œufs de Pâques. Toujours aussi nombreux, enfants, parents et grands parents pour chercher les œufs cachés autour de l'étang. A chaque coup de sifflet les enfants ramènent les œufs trouvés qui seront partagés, à la fin, entre tous les enfants. Et trois œufs frais sont cachés et seul un enfant a le droit, sans l'aide de ses parents, de le ramener sans le casser.

Les Pâques de Montigny sur Vesle



Tout le monde cherche le dernier œuf frais



Partage des œufs



Tous les enfants repartent avec du chocolat

Après avoir trouvé tous les œufs cachés , les enfants reviennent dans la cour de la mairie pour le partage des œufs . Celui qui en a trouvé le plus aura un œuf en chocolat supplémentaire.

L'enfant qui trouve un œuf frais sans le casser aura aussi une poule en chocolat. Pour clôturer ce jeu le verre de l'amitié est offert aux parents et aux enfants.



Commémoration du 8 Mai



Comme tous les ans, le rendez-vous est donné aux habitants du village pour célébrer la Commémoration du 8 mai. Départ à 11h pour se diriger vers le monument aux morts, texte lu par Christophe BLOT, l'adjoint au maire, chant de la marseillaise, dépôt de gerbe par les enfants puis retour à la mairie pour le verre de l'amitié et bien sûr la remise des bonbons à tous les enfants présents.

CALENDRIER 2016:

- ◇ **Lundi de Pâques: 28 mars**
- ◇ **Loto par Marie Claude Landrieux (Atelier créatif): 17 avril**
- ◇ **Commémoration du 8 mai**
- ◇ **Concours de Belote par Nicole Chevalier (club du temps libre): 15 mai**
- ◇ **Randonnée CAM : 22 mai**
- ◇ **Brocante : 5 juin**
- ◇ **Fête du village CAM: 18 juin**
- ◇ **Commémoration du 11 novembre**
- ◇ **Noël des enfants CAM: 11 décembre**



Pêche Aslam

L'ASLAM a organisé le samedi 23 mai à partir de 8h un lâcher de truites dans l'étang communal. De nombreuses personnes sont venues passer la journée en famille et manger leur pêche du matin : une belle truite cuite au barbecue.



Marche à pied



Marche à pied organisée par le CAM. Rendez-vous donné aux marcheurs à 9H 30 dans la cour de la mairie. Une participation de 2€ par adulte est demandée. Deux parcours proposés de 6 ou 10 km. Parcours organisés par Catherine PREVOT. Un repas a été préparé pour ceux qui le souhaitent à l'issue de la balade.



Décès du Maire Raynald DUTOT'



Le 28 mai en fin de soirée, le drapeau de la mairie fut mis en berne pour annoncer aux villageois le décès du Maire. Malgré sa maladie il avait continué de travailler à la mairie. Malheureusement son combat contre le cancer fut vain. Il avait pris ses fonctions de maire en 2008 puis avait renouvelé son mandat en 2014. Voici quelques photos souvenirs.

2009



2010



2011



2012



2013



2014



2015





6ème brocante

Le comité des fêtes a organisé le 7 juin la 6ème brocante. Comme tous les ans le café était offert pour les exposants qui sont venus vendre leurs biens divers (vêtements, livres ,jouets, cd, meubles...) et passer une bonne journée .



Fête du village

Le CAM a organisé le samedi 13 juin la fête du village. Le rendez vous était donné aux Veslignymontois vers 19H sur la place du jeu de Paume. Christelle LECONTE et Florent PREVOT ont fait un discours pour rendre hommage au maire Raynald DUTOT décédé quelques temps auparavant. Puis ils ont remercié les équipes qui travaillent bénévolement pour assurer des animations dans le village et parlé des prochaines fêtes proposées au cours de l'année. Un repas était proposé autour du barbecue (6€/pers ou 2€ le plat). Animation pour les enfants avec structure gonflable, manège. Soirée réussie avec disc jockey et spectacle de jonglage par l'association feux follets.....





Kermesse



La conseillère municipale ,Aurélie DELGRANGE, a remis les dictionnaires et les clés USB aux 5 enfants de CM2 : Tom CHARLES-SIOLAW, Pauline LANDRIEUX, Juliette COQUERET, Marina DEMOLIN, Margaux COULMY.



Elections Municipales

Suite au décès du Maire, Raynald DUTOT, des élections municipales partielles ont été organisées afin d'élire deux nouveaux conseillers. Six candidats se sont présentés. Le premier tour de ces élections a eu lieu le dimanche 28 juin. Personne n'ayant obtenu la majorité absolue, un 2ème tour a été nécessaire le dimanche 5 juillet. Les deux nouveaux conseillers élus ont été Mmes Maryvonne DEMOULIN-Huat et Catherine CÔTE.

Le 10 juillet, le conseil municipal a ensuite élu le maire et ses adjoints : Thierry LECONTE a été élu Maire, Christophe BLOT 1er adjoint et Anne-Marie NOIREL 2ème adjoint.





FEU D'ARTIFICE

Rendez vous à 21heures dans la cour de la Mairie. Distribution des flambeaux aux enfants puis défilé dans le village.

Départ du feu d'artifice vers 23h puis partage du verre de l'amitié avec les habitants.



HALLOWEEN



En fin de journée les enfants du village, déguisés en sorciers ou montres, sont venus , accompagnés de leurs parents, frapper aux portes des habitants pour demander des bonbons ou jeter un sort.....





3ème atelier culinaire

Laurent COULMY, le chef cuisinier du CAM, a proposé aux participants de ce samedi de faire une tarte au maroilles et une tarte au sucre pour le dessert. Environ une vingtaine de personnes s'étaient inscrites et tout le monde a cuisiné dans la bonne humeur. Une participation de 15 euros a été demandée. Les participants doivent juste amener leur tablier et quelques ustensiles de cuisine et repartent avec leur préparation.



Noël des enfants



Le CAM a organisé un spectacle de Noël intitulé « Le Noël de Saperlipopette » à l'église du village. Rendez-vous donné aux enfants et aux parents pour 16H. De nombreux habitants sont venus et les enfants ont aidé le magicien à mener une enquête. Pour terminer cette journée un goûter a été partagé par les petits et les grands.



Colis des anciens

Le mercredi 9 décembre, le maire a invité les anciens du village à la salle des fêtes de Montigny sur Vesle, afin de leur offrir le colis de Noël et partager avec eux le verre de l'amitié accompagné de petits fours . Environ 900 petits fours ont été préparés pour cette occasion par Anne Marie NOIREL, Claudine HUAT et Laurence DUTOT. Un grand merci à Franck JOHENER, directeur régional de ALDI, qui nous a offert un bon d'achat de 50 euros. Merci aux habitants qui se sont déplacés pour cette sympathique journée.





CONCERT

Un concert de chants de Noël a été organisé le dimanche 13 décembre par l'association « Le club du Temps Libre ». Rendez vous donné aux Veslignimontois à 15H à l'église Saint Pierre Saint Paul de Montigny sur Vesle. Le concert a été présenté par la chorale LA VILLANELLE d'Hermonville sous le direction de Néomie Dubois. De nombreuses personnes sont venues à l'Eglise. Ce concert était gratuit.



4ème atelier culinaire



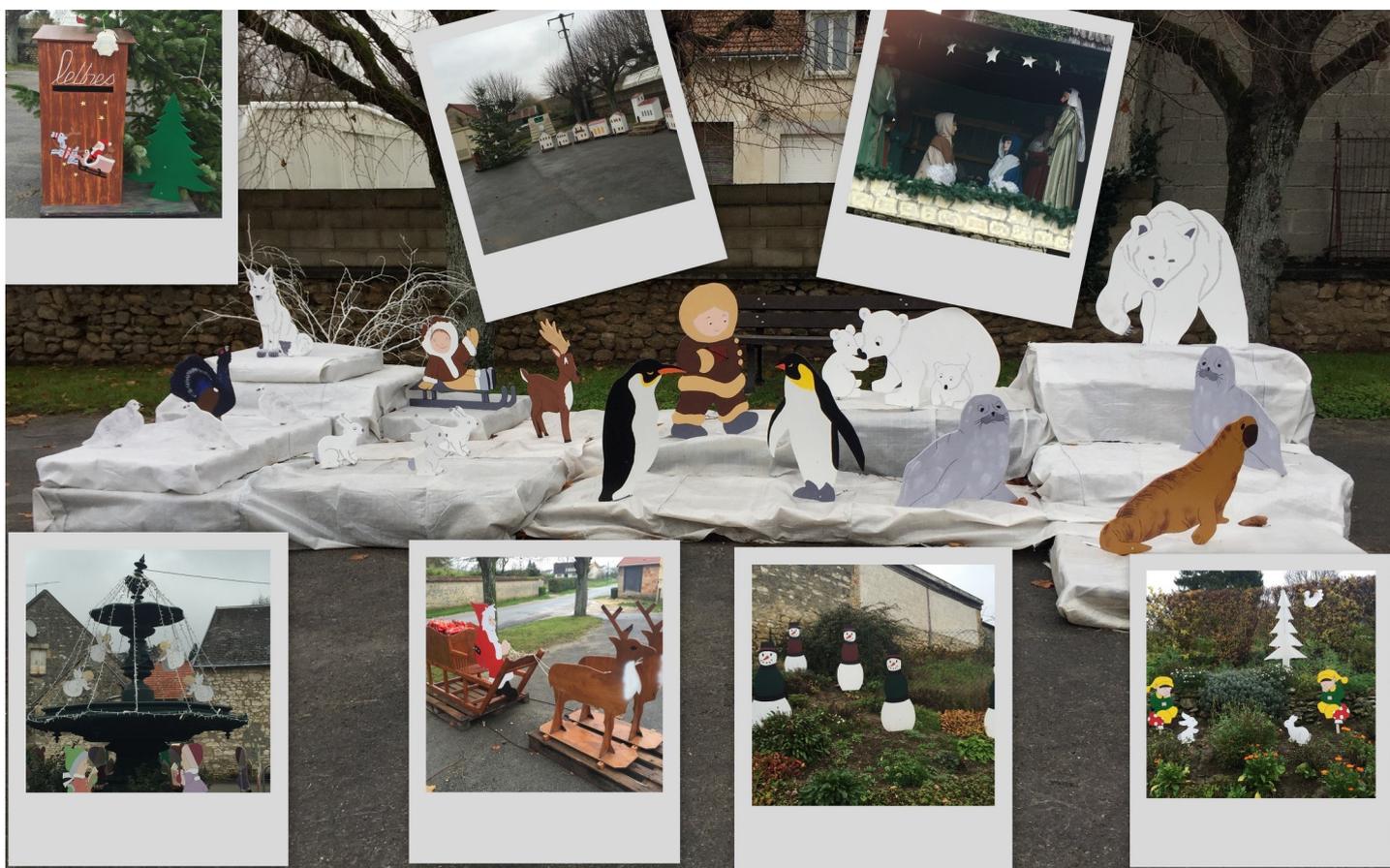
Le CAM a proposé ce samedi de 10h à 12h une préparation de verrines et mises en bouches de Noël avec le chef cuisinier Laurent COULMY. Le prix de l'atelier était de 18 euros. Chacun est reparti avec ses verrines. Toujours autant de participants pour ces ateliers culinaires.



Décorations de Noël

Comme ils le font généreusement depuis quelques années, Denis et Anne Marie Noirel ainsi que Claudine Huat préparent durant plusieurs mois les personnages de Noël. Ils les réparent, les peignent, en créent de nouveaux pour ensuite les installer en décembre dans le village. Ce sont eux aussi qui installent le grand sapin de Noël place du jeu de Paume, avec les décorations, les boîtes aux lettres destinées aux enfants pour écrire au Père Noël ainsi que la crèche géante située en face de l'ancienne boulangerie.

Beaucoup de travail pour éblouir petits et grands pendant les fêtes de Noël.



ETAT CIVIL

Bienvenue aux nouveaux habitants:

- ◇ WATIER Thomas
- ◇ ALMUNEAU Thierry
- ◇ MARLE Damien
- ◇ ENGEL Dominique GOMBAULT MALVINA et leur fille Louana
- ◇ ANNAERT Mégane
- ◇ CROIZET Coralie
- ◇ GERARD Jacky PFISTER KATY et ses enfants Noah et Romane
- ◇ TOURNAYRE Stéphane et sa fille Garance



Naissances : 4 bébés pour cette année 2015

- ◇ GENARD Robin le 23 janvier
- ◇ BREAT Emeric le 19 février
- ◇ AYRAUD Bastien le 1er mai
- ◇ VASSELIER Julia le 22 août



Décès : Une pensée pour nos chers disparus

- ◇ DUTOT Raynald le 28 mai
- ◇ PASQUIER Robert le 3 septembre
- ◇ HUAT Sylvie épouse CAILLAUD le 10 octobre
- ◇ DENOUILLE Guy le 13 décembre



PAVE JUNIOR

Joyeux...

Boots

Deer

Tree

Joyeux...

Balloons

Sled

Star

Snow

Barn

Toy

Calendar

Firefighters

Sun

Holly

BEIGNETS EXPRESS



INGREDIENTS:

2 œufs

40g de sucre

150ml de lait entier (moi j'ai mis du demi écrémé)

1 cuillère à soupe de fleur oranger (facultatif)

1 sachet de sucre vanillé

250g de farine (j'ai mis moitié farine moitié maïzena)

1 sachet de levure chimique

1 bonne pincée de sel

1 cuillère à soupe d'huile

Huile pour friture

Sucre semoule + 1 sachet de sucre vanillé pour les enrober (facultatif)



PREPARATION :

1. Dans un récipient et avec un fouet manuel ou une spatule, mélanger tous les ingrédients dans l'ordre. Chauffer l'huile et maintenir le feu moyen pour que les beignets cuisent à l'intérieur.
2. Prendre avec une cuillère à soupe ou une cuillère à glace la pâte que vous disposez dans l'huile et les faire dorer sur les deux côtés.
3. Donner la forme ronde à vos beignets en disposant la pâte sans la faire bouger dans l'huile puis en les arrosant bien d'huile pendant la cuisson! Les égoutter sur un papier absorbant et les saupoudrer de sucre.

Travaux

L'aménagement du hangar pour permettre aux employés communaux Jean Pierre CHAPELET et Régis BESSAQUE de travailler dans de bonnes conditions adaptées aux normes de sécurité. Aménagement extérieur du hangar terminé: allée goudronnée, parking, mise en place de l'assainissement



Escalier installé à l'intérieur

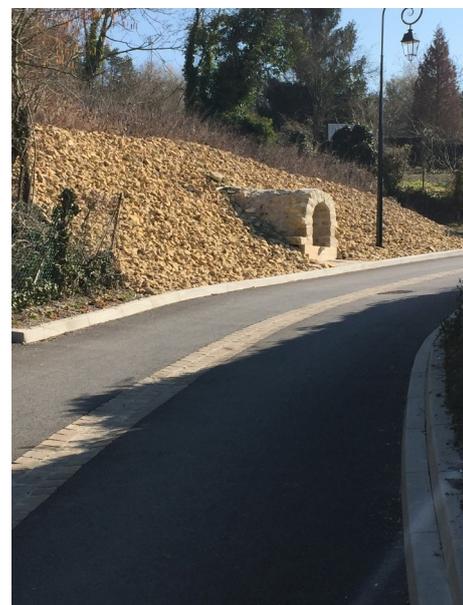


Allée goudronnée et parking



Pièce prête pour les bureaux

La réfection rue Pévy a duré 9 mois et demie et s'est terminée le 3 juin 2015 vers le monument aux morts. La remise à neuf du réseau d'eau potable, l'enfouissement des réseaux basse tension et France Telecom, la rénovation de l'éclairage public et la création d'un réseau d'eaux pluviales.



L'aménagement du Lotissement de la Caurette
avec 4 parcelles viabilisées en vente avec allée
goudronnée ,trottoirs et éclairage public.



INFOS



LE C.A.M.

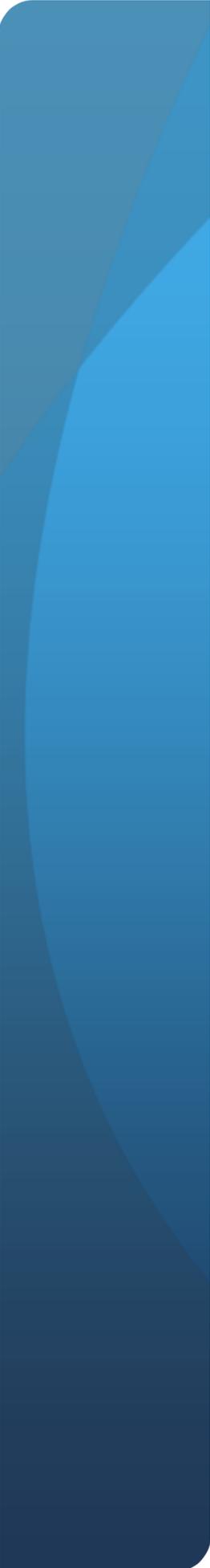
Comité d'Animation de Montigny-sur-Vesle

Président :Mr Florent Prévot

Florent.prevot@wanadoo.fr

Et sur :

<http://montigny-sur-vesle.a3.fr>



Le mot du président, Florent Prévot

Le CAM est une association loi 1901, qui fonctionne depuis de nombreuses années grâce à des bénévoles qui œuvrent pour l'animation de notre village.

Je suis président de cette association depuis 2012 et, avec mon équipe, nous avons à cœur de proposer des animations pour le bonheur des plus petits et des plus grands.

La convivialité, la rencontre, la bonne humeur sont à chaque fois au rendez vous et c'est avec plaisir que nous accueillerons les nouveaux membres qui souhaitent nous rejoindre.

Evènements

Activités :

- Gym d'entretien les mardis de 20h à 21h avec Jonathan Fontaine, diplômé d'Etat
- Ateliers culinaires, plusieurs dans l'année, les samedis matins, avec Laurent Coulmy, chef cuisinier
- Ateliers du temps libre, le 1^{er} jeudi du mois, avec Nicole Chevalier, habitante du village



Manifestions :

- Fête du village, en juin
- Randonnée pédestre, au printemps
- Fête de Noël
- repas dansant
-
-
-



Trombinoscope



Florent Prévot - Président



Jutta Zimmerman - Trésorière



Christelle Leconte - Secrétaire



Membres :

- Claudine Huat
- Adeline Coulmy
- Nathalie Gay
- Viviane Heinen
- Catherine Prévot

